



RESSOURCES HUMAINES

INSTRUCTION DGOS DU 20 NOV 2014 : QUELLES OBLIGATIONS POUR QUELS ENJEUX ? (MODULE 2)

ORGANISME "PSYA"

DURÉE 1/2 journée soit 3h30

PUBLIC

Directeurs d'établissement, Directeurs adjoints, cadres et tout autre acteur institutionnel impliqué dans la prévention des RPS

OBJECTIFS

- Eclairer les équipes de direction et les acteurs institutionnels sur leurs obligations d'évaluation et de prévention des RPS, telles qu'elles apparaissent dans l'instruction DGOS du 20 nov 2014
- Identifier les enjeux sous-jacents liées aux politiques d'action de prévention des RPS dans la Fonction Publique Hospitalière (gestion des risques et de situations de crises, dialogue social...)
- Favoriser une démarche adaptée et pluridisciplinaire au sein des établissements

PROGRAMME

- Le décryptage de l'instruction DGOS du 20 nov 2014 mise au regard du plan national d'action pour la prévention des RPS dans les trois Fonctions Publiques
- La définition des notions clés liés aux RPS (stress, burnout, harcèlement, violences...) et l'identification de leurs manifestations aux niveaux individuel, collectif et organisationnel
- La mise en avant d'éléments de méthodes pour prévenir les RPS (les différents niveaux de prévention, l'analyse des facteurs de risque, la mise en œuvre d'actions ciblées, le suivi des actions dans la durée)
- L'identification des enjeux humains, juridiques et organisationnels de la prévention des RPS en milieu hospitalier
- La connaissance du rôle des différents acteurs impliqués dans la prévention des RPS au sein de la Fonction Publique Hospitalière